

Coronavirus: l'appel d'offres de la Commission afin garantir la fourniture d'équipements de protection individuelle dans l'UE est un succès

Bruxelles, le 24 mars 2020

L'appel d'offres conjoint lancé par la Commission européenne pour acquérir des équipements de protection individuelle pour faire face à la crise du coronavirus est un succès.

Les producteurs ont fait des offres couvrant et, dans certains cas, dépassant les quantités demandées par les États membres qui participent au marché, pour chaque article concerné. L'appel d'offres conjoint porte sur les masques de types 2 et 3, les gants, les lunettes, les écrans faciaux, les masques chirurgicaux et les combinaisons.

Cet approvisionnement permettra de garantir que les hôpitaux, les professionnels de santé, les maisons de retraite et les personnes qui en ont besoin disposent des équipements nécessaires pour se protéger du virus et en limiter la propagation.

Ces équipements devraient être disponibles deux semaines après la signature par les États membres des contrats avec les soumissionnaires, ce qu'ils devraient faire très rapidement.

Mme Ursula **von der Leyen**, présidente de la Commission européenne, a déclaré à ce propos: *«Dans le monde entier actuellement, le besoin en vêtements de protection et équipement médical est énorme. C'est donc un succès pour l'initiative européenne conjointe d'appels d'offres publics d'avoir pu obtenir très rapidement sur le marché mondial des offres concrètes d'une ampleur considérable. Cela illustre parfaitement la solidarité de l'Union en action, démontrant qu'appartenir à l'Union constitue un avantage. Ce matériel devrait rapidement soulager considérablement l'Italie, l'Espagne et 23 autres États membres. Les États membres doivent maintenant signer rapidement les contrats nécessaires.»*

M. **Kyriakides**, commissaire à la santé et la sécurité alimentaire, a déclaré quant à lui: *«Je me réjouis des très bons résultats obtenus par notre passation commune de marché de l'UE. Notre priorité est de faire en sorte que ceux qui travaillent 24h/24 pour sauver des vies — nos professionnels de santé — disposent des équipements de protection nécessaires. Les offres reçues répondent parfaitement aux demandes des États membres en termes d'équipements médicaux, tels que des masques, des gants et des combinaisons. Ce matériel essentiel sera bientôt livré à ceux qui en ont besoin. Ensemble, nous gagnerons cette lutte.»*

M. **Breton**, commissaire au marché intérieur, a déclaré quant à lui: *«Les marchés démontrent qu'il est important de travailler ensemble de manière coordonnée. Elle permet aux États membres d'unir leurs forces lorsqu'ils achètent des fournitures médicales. Parallèlement, nous continuons à travailler avec les fabricants pour augmenter la production et activer d'autres modes de fabrication des équipements dont nous avons besoin. La Commission continuera à soutenir cet effort industriel collectif et à collaborer avec les États membres afin que le matériel nécessaire parvienne à ceux qui en ont le plus urgemment et à l'industrie, a déclaré quant à lui: «Cette passation conjointe de besoin.»*

25 États membres participent à cette procédure conjointe de passation de marché. Les offres sont en cours d'évaluation et les contrats devraient être signés dans les prochains

jours.

La passation conjointe de marchés est un moyen puissant pour les États membres afin de se procurer ensemble des produits sur les marchés, sous la coordination de la Commission européenne.

Cette passation de marchés pour la plupart des équipements concernés a été lancée le 17 mars, soit il y a une semaine. Un appel d'offres pour des masques avait déjà été lancé le 28 février.